



Projet de pipeline Énergie Est de la société TransCanada: Information ou désinformation?

Par [François Prévost](#)

Mondialisation.ca, 01 février 2016

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#),
[Pétrole, Gaz de schiste, Énergie](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

Après les menaces proférées par certains politiciens de l'Ouest du Canada à la suite du rejet du projet de pipeline Énergie Est de la société TransCanada par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la pétrolière veut maintenant se donner une image plus conciliante. « Malgré l'opposition grandissante au projet Énergie Est au Québec, TransCanada est toujours aussi persuadée d'obtenir l'autorisation de construire son pipeline » pouvait-on lire récemment dans *Le Devoir*[\[1\]](#). La pétrolière est en effet persuadée de pouvoir convaincre les Québécois du bien-fondé de son projet d'exportation de pétrole des sables bitumineux. Elle est d'ailleurs prête à tout pour y arriver.

Déjà, en 2014, la société avait recours aux services de la multinationale de relations publiques Edelman pour vanter la sécurité des pipelines par rapport au train et établir des stratégies visant à discréditer ses opposants[\[2\]](#). Mais les pratiques quelque peu douteuses suggérées par Edelman dans un document obtenu par *Greenpeace* avaient à l'époque soulevé l'indignation (mais non l'étonnement) des citoyens informés... À tel point que la pétrolière a été contrainte, pour une question d'image, de rompre son contrat avec la firme étasunienne de relations publiques[\[3\]](#).

Mais ses efforts souterrains n'en ont pas été freinés pour autant. En décembre 2014 paraissaient, dans la section *XTRA* de *La Presse+*, des « articles » intitulés « D'où provient notre pétrole? » et « Le raffinage au Québec, un élément essentiel de notre indépendance énergétique ». Malheureusement, il n'était nulle part mentionné qu'il s'agissait de textes publicitaires et non de textes journalistiques. Bien sûr, rien n'interdit la publicité. Mais encore faut-il que cela soit clairement indiqué. Car la publicité, sans nécessairement être mensongère, n'a pas pour but d'informer, mais de convaincre. Elle ne présente toujours que le beau côté de la médaille et ne peut prétendre faire le tour de la question au même titre qu'un véritable reportage soumis aux règles élémentaires du journalisme. Le Conseil de presse du Québec vient d'ailleurs d'adresser un blâme à l'entreprise de presse dans une décision rendue en octobre 2015 et diffusée depuis jeudi sur le site de l'organisme[\[4\]](#). Mais le message est passé et la population a été bernée.

Est-ce ainsi que TransCanada espère arriver à convaincre les Québécois de la nécessité de ses projets d'expansion? Est-ce cela que M. Louis Bergeron, vice-président de la compagnie au Québec et au Nouveau-Brunswick, considère comme « une discussion basée sur la science et les faits »? Le fait d'affirmer que les pipelines sont la solution parce qu'ils sont plus sécuritaires que les trains ne relève-t-il pas de la restriction mentale? Ne faudrait-il pas préciser que le transport par pipeline du pétrole des sables bitumineux n'est aucunement

destiné à réduire son transport par train, mais bien à accroître le volume de pétrole extrait et transporté? Ne faudrait-il pas aussi préciser que la priorité n'est pas de pouvoir transporter du pétrole, mais bien de planifier dès maintenant notre sortie des énergies fossiles si l'on veut freiner les perturbations déjà bien palpables que nous réservent les changements climatiques?

Soyons optimistes, et parions que les Québécois ne se laisseront pas bernier.

François Prévost

Membre du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ)

[1]<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/461257/projet-energie-est-les-faits-et-la-science-convaincront-le-quebec-selon-transcanada>

[2]<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/424197/comment-vendre-un-pipeline-aux-quebecois>

[3]<http://affaires.lapresse.ca/economie/energie-et-ressources/201411/26/01-4822739-energie-est-transcanada-se-separe-de-la-firme-edelman.php>

[4]<http://conseildepresse.qc.ca/decisions/d2014-12-061-d2014-12-070/>

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [François Prévost](#), Mondialisation.ca, 2016

Articles Par : [François Prévost](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca